



# L'ECHO DE BERNAY-SAINTE-MARTIN

N°16

Tournay

Malvau

Parançay

Petit Malvau

Marnay

La Planche

Grolleau

Breuilles

Puy Bonin

Font. Bruneau

Treuil Mureau

Barbeau

Treuil Gd Vent

Sauvaget



« Marche de la Saintonge Dorée »

# DEPART EN RETRAITE D' HUBERT

## C'est la quille !



Petite réunion en son honneur autour des équipes technique et administrative

Au 1er juillet 2019, après **36 années et six mois** d'un parcours exemplaire au service de la fonction publique territoriale, Hubert fait valoir ses droits à une retraite bien méritée.

Entré au service de la commune depuis le 1er janvier 1983, à l'époque ouvrier d'entretien de la Voie Publique stagiaire, il termine sur un poste d'adjoint technique territorial principal de 1ère classe, il est également garde champêtre chef principal, peut-être parmi les derniers dans cet emploi. Il aura ainsi répondu aux attentes de la population et de trois maires successifs, rempli des mis-

sions de plus en plus diversifiées eu égard à l'évolution des textes et de la technologie. L'organisation du travail de l'équipe technique et son animation, ses compétences professionnelles et techniques, ses qualités relationnelles, ont rapidement fait de lui la cheville ouvrière de la collectivité.



L'ancien et le nouveau

Hubert peut se reposer maintenant fier de ce qu'il a accompli dans le cadre de sa vie professionnelle.

Habitant investi, nous savons toujours pouvoir compter sur lui. La réciprocité est également vraie.



Nous aurons tous ensemble l'occasion de le saluer et fêter cette nouvelle vie lors d'une soirée fin juillet.

## SOMMAIRE

## Le Mot de Madame le Maire

Départ de Hubert Dalençon et embauche Christian Carretero	2
Le Mot de Mme le Maire	3
Résultats élections européennes	4
Symbo inventaire	5
Traitement et malaise Franchissement des chicanes	6
Régulation des prédateurs	7
Cyclad : augmentation du coût du tri des déchets	8/9
Transport scolaire + projets de la CDC	10
Mutuelle communale	11
Budget 2019	12/13
Activité ZA gare et malterie	14
Histoire du château de Parancay	15
Noël à la bibliothèque Coups de cœur !!	16
Annonce exposition 11 novembre	17
Assemblée générale des Dimanches de Bernay	18
Ça s'est passé dans notre commune!!!	19
Printemps des arts et des artisans	20
Racing team	21
Mots croisés Fête de la musique	22
Fête nationale du 14 juillet	23
Numéros utiles	24



Nous pouvons nous en réjouir, l'été semble arrivé avec son cortège d'animations, la fête de la musique, la fête des écoles, les cérémonies du 14 juillet, le concert des Eurochestries.

Il apporte également quelques risques, notamment liés à la canicule et aux fortes chaleurs. Pensons à porter une attention toute particulière aux personnes fragiles qui vivent autour de nous. Le plan canicule est évoqué dans ce bulletin.

Les projets avancent et chacun s'active dans son domaine. La viabilisation de l'éco quartier des Mottes est programmée pour le trimestre suivant et nous inaugurerons alors les réalisations de l'année passée (zone des associations, résidence);

Le groupe de travail « musée » va pouvoir poursuivre l'inventaire des objets et documents, réfléchir à l'organisation de son espace, les thèmes à aborder, les scénographies. Un automne bien riche en perspective.

Il est cependant regrettable que ce beau tableau soit terni par une persistance des incivilités : pour exemple, la traversée de nos villages à vitesse trop rapide, les dépôts d'ordures sauvages, les excréments de chien qui ne sont pas ramassés, les errances d'animaux qui occasionnent des dégâts, les véhicules volés ou brûlés... Bien que très localisé, cet irrespect d'autrui nécessite de nombreuses démarches alors que nous avons tant de choses plus intéressantes à gérer.

Bel été à tous

Le maire



L'Echo de Bernay-Saint-Martin N°15 a été  
Planifié par le Comité Rédaction et Communication : A. LIONELLO, A. POINOT-RIVIERE  
Responsables de la rédaction, mise en page et publication : A. POINOT-RIVIERE, A. LIONELLO, Mise en page : A. POINOT-RIVIERE, A. LIONELLO  
Textes relus par : A. POINOT-RIVIERE, A. LIONELLO, J. ALMERAS, L. POIGNOT  
Tiré à 500 exemplaires - Réalisé, publié et distribué par la Mairie de Bernay-Saint-Martin  
Diffusion gratuite - Reproduction totale ou partielle interdite.

ISSN 1291-2166

# ELECTIONS EUROPEENNES

2019

BERNAY-SAINT-MARTIN : INSCRITS 563 VOTANTS 298 BLANCS 13 NULS 9 EXPRIMES 276

N°	TETE DE LISTE	BERNAY-SAINT-MARTIN		CHARENTE MARITIME		FRANCE	
		VOIX	% (/exprimés)	% (/exprimés)	% (/exprimés)	% (/exprimés)	% (/exprimés)
1	AUBRY MANON (la France Insoumise)	28	10,14	6,60	6,31		
5	LOISEAU NATHALIE ( La République En Marche + Modem)	21	7,61	22,60	22,31		
7	PHILIPPOT FLORIAN ( Les Patriotes)	1	0,36	0,35	0,65		
9	BOURG DOMINIQUE ( Urgence Ecologie)	10	3,62	1,87	1,82		
11	LAGARDE JEAN CHRISTOPHE ( Union des Démocrates et Indépendants)	6	2,17	2,63	2,49		
12	GLUCKSMANN RAPHAEL ( Place Publique- Parti Socialiste)	13	4,71	6,35	6,18		
15	DUPONT AIGNAN NICOLAS ( Debout la France)	9	3,26	3,65	3,52		
18	ARTHAUD NATHALIE ( Lutte Ouvrière)	4	1,45	0,76	0,80		
19	BROSSAT IAN Parti Communiste Français)	7	2,54	1,90	2,50		
20	ASSELINEAU FRANCOIS ( Union Populaire Républicaine)	8	2,9	1,02	1,17		
21	HAMON BENOIT ( Génération.s)	10	3,62	2,78	3,27		
23	BARDELLA JORDAN ( Rassemblement National)	101	36,59	25,26	23,43		
28	LALANNE FRANCIS ( Alliance Jaune)	4	1,45	0,58	0,50		
29	BELLAMY FRANCOIS XAVIER ( Les Républicains )	25	9,06	7,68	8,48		
30	JADOT YANNICK ( Europe Ecologie Les Verts)	23	8,33	13,00	13,42		
31	THOUY HELENE ( Parti Animaliste)	5	1,81	2,29	2,18		
32	BIDOU OLIVIER ( Les Oubliés de l' Europe)	1	0,36	0,28	0,20		

# SYNDICAT D'AMENAGEMENT DES EAUX DE LA BOUTONNE ET AFFLUENTS

## Les travaux avancent avec sérieux !



Une technicienne médiatrice de rivière et du bassin versant de la Boutonne interviendra sur la commune dans le cadre de ses missions;

L'exercice, sur la totalité du bassin versant, de la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), a nécessité l'embauche de madame

Aurélie BELLICAUD qui animera le territoire de la Boutonne aval et de ses affluents, le bassin de la Trézence et de la Soie.

Elle est l'interlocutrice technique des élus, des partenaires techniques et financiers pour tous les projets d'études et de travaux, en lien étroit avec le Conseil Départemental de la Charente-Maritime propriétaire et gestionnaire de la Boutonne.

Cette scientifique de terrain va démarrer une étude sur les affluents de la Boutonne et plus particulièrement la Trézence, la Soie et leurs affluents. Un inventaire concret sur ces cours d'eau va permettre de recueillir des données concernant l'état des berges, de la ripisylve, la nature du fond du cours d'eau, la présence d'embâcles, de plantes envahissantes, d'ouvrages, de ragondins...Le diagnostic ainsi établi conduira à la priorisation des actions à mener sur cinq années. Vous allez donc rencontrer et voir circuler madame BELLICAUD le long de nos cours d'eau y compris en zone privée. Elle donnera également des conseils avisés en matière d'entretien des cours d'eau et des fossés.

Une Commission locale « Boutonne aval » et une Commission « Trézence et Soie » ont été créées pour réunir toutes les communes de ces sous-bassins (deux délégués communaux chacune), afin de discuter et identifier les priorités d'intervention sur les cours

d'eau, zones humides, ouvrages... en concertation, dans le respect de la réglementation en vigueur et en proportion des moyens disponibles pour traiter les problèmes et les besoins de ce secteur complexe.

La Commission Trézence et Soie, nous concernant, est présidée par M. Thierry GIRAUD, maire de Puyroland. Les deux élus délégués siégeant à cette commission sont Christine Dubois et Ethel Lesade.

SYMBO : Syndicat Mixte pour l'étude de l'aménagement et de la Gestion du Bassin de la Boutonne .



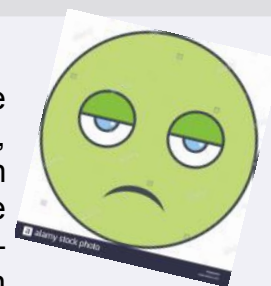
## ENTRETIEN DES ESPACES VERTS : LES PIEDS DE MURS PRIVÉS

FACE AUX REMARQUES DE QUELQUES HABITANTS IL EST RAPPELÉ QUE L'ENTRETIEN DES PIEDS DE MURS PRIVÉS EST À LA CHARGE DE CHAQUE PROPRIÉTAIRE OU LOCATAIRE. LES AGENTS COMMUNAUX N'ONT PAS LE DROIT DE LE FAIRE. NOUS VOUS REMERCIONS DE LE PRENDRE EN COMPTE. CHACUN AGIT À SA GUISE, DÉSHÉRBAGE, FLEURISSEMENT...CELA CONTRIBUE À L'EMBELLISSÉMENT DE NOS VILLAGES ET ÉVITE LES QUIPROQUOS QUANT À L'ÉTAT DES DITS MURS.



# Malaises

Suite à l'appel d'habitants très inquiets par une odeur laissant croire à une fuite de gaz, une personne ayant fait un malaise, après avoir tourné, viré, nous avons pu constater sur place que l'objet en cause n'était autre qu'un traitement épandu sur une culture voisine. Moins alarmant qu'une fuite de produit toxique non maîtrisable, aucune suite donnée, mais un enseignement quant aux risques. Il n'est évidemment pas question de mettre en cause le travail de nos amis agriculteurs, mais cela suggère que pourrait être prévue une information auprès du voisinage mitoyen afin que les personnes fragiles n'ouvrent pas leur fenêtres trop tôt et respectent un délai de sécurité comme la réglementation nous l'impose sur les zones publiques.



## **Chicanes : sécurité routière et savoir-être routier**



Suite au constat du non respect de la limitation de la vitesse en agglomération Grande Rue à Bernay, qui est de 50km/h!!! (comme dans toutes les villes en France( je le rappelle pour certains), le conseil municipal a décidé de mettre en place des chicanes formées aujourd'hui de balises pour obliger les automobilistes à ralentir !!!

Le conducteur rentre en agglomération , il adopte le comportement adéquat et diminue sa vitesse en conséquence. A l'approche de ces balises , il réduit encore sa vitesse.

Rappel de quelques règles de bon sens pour franchir ces chicanes :

- A l'approche des balises, l'automobiliste n'accélère pas pour passer le premier. Au contraire , il ralentit et laisse passer l' autre automobiliste !
- Si une voiture est engagée, je me gare derrière la chicane et l' autre véhicule circule en toute tranquillité sans avoir à faire de manœuvres sur le trottoir !!!
- Ce n'est pas un jeu de quilles, il ne s' agit pas d' essayer de les dégommer !!!
- Pas de gymkhana, ni de slalom , ni de dérapage !!!
- On réduit la vitesse lors des passages de chicanes.



Merci de prendre en compte ces recommandations

**Soyez fair-play sur la route !**

# Régulation des prédateurs

## L'association de gestion et de régulation des prédateurs nous informe (son siège social est à Saint Julien de l'Escap)

Vous avez souvent eu l'occasion d'entendre parler des dommages causés par certaines espèces d'animaux sauvages susceptibles de commettre des dégâts : fouines, ragondins, renards, corbeaux, pies, étourneaux... L'association de gestion et de régulation des prédateurs intervient grâce à son réseau de bénévoles pour atténuer les dommages en capturant certains de ces animaux. Cette association nous sollicite pour motiver les sinistrés à remplir des attestations de dégâts, accompagnées si possible de photos témoignages.

### Pourquoi ?

Le Préfet recense ces dégâts qui sont pris en compte par le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable pour classer certaines espèces sauvages et autoriser leur capture. Cette association a besoin de votre aide pour apporter des preuves supplémentaires car s'il n'est pas prouvé que ces espèces occasionnent des dégâts le Ministère risque de les supprimer de la liste des animaux piégeables.

Les arrêtés ministériels et préfectoraux se justifient par l'un, au moins, des motifs suivants :

- Dans l'intérêt de la santé et de la sécurité publique ;
- Pour assurer la protection de la flore et de la faune ;
- Pour prévenir des dommages importants aux activités agricoles, forestières et aquacoles ;
- Pour prévenir les dommages importants à d'autres formes de propriété, sauf pour les espèces d'oiseaux;



### Des exemples pour vous aider à identifier les auteurs des méfaits.

#### Dégâts dans les poulaillers ou clapiers :

-renard : plusieurs volatiles ont disparu, il reste une traînée de plumes par-ci par-là;

-fouine : les volailles sont toutes étendues, la plupart saignées au cou ou la tête coupée.



#### Dégâts dans les jardins ou cultures :

-ragondin ou lapin : les légumes sont coupés un peu en biseau.

-corbeau : les maïs, les tournesols sont arrachés 3-4 jours après leur levée.

#### Dégâts dans les bâtiments ou greniers :

Si des bruits subsistent dans les plafonds des maisons neuves ou rénovées, ce sont probablement des fouines; Une nichée de fouines peut détruire l'isolation des combles d'une maison...

pigeons domestiques : des fientes partout...sur une certaine épaisseur.

#### Dégâts à l'extérieur :

-ragondins, rats musqués : berges de rivières criblées de terriers et galeries, menaçant parfois d'effondrement...

Vous pouvez demander en mairie la fiche d'attestation de dégâts.



# Cyclad 2 euros supplémentaires par habitant

## LE COÛT MOYEN DU SERVICE RENDU PAR HABITANT

Source AREC



**80€ / HAB**

Cyclad  
2019



**78€ / HAB**

Cyclad  
2015 à 2018



**114€ / HAB**

Moyenne régionale  
Nouvelle Aquitaine 2016



**Un coût 40% moins élevé que la moyenne régionale**

Nos déchets sont collectés, recyclés et traités par un établissement public : le Syndicat Mixte Cyclad auquel adhèrent les intercommunalités. La redevance ou la taxe servent à financer le coût de la gestion de nos déchets qui est de 80€ par habitant en moyenne pour l'année 2019 soit une augmentation de 2€ par habitant. Pourquoi ?

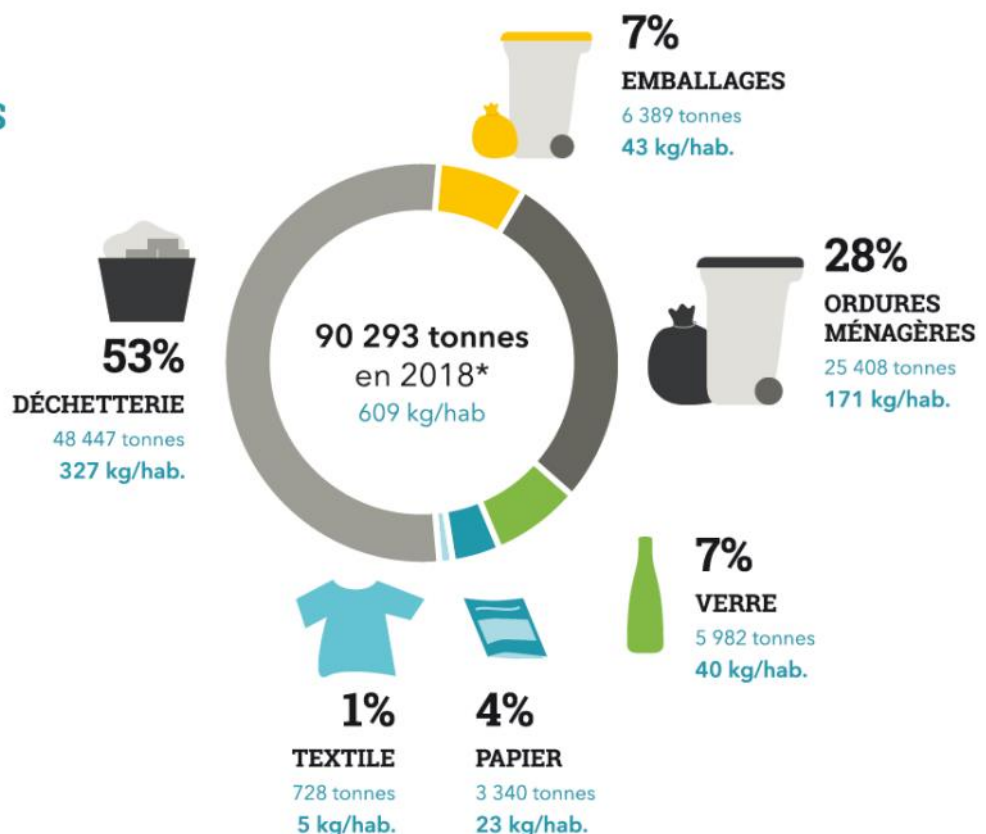
- De 2014 à 2018, le coût de gestion des déchets de Cyclad était de 78€ par habitant, sans aucune augmentation malgré l'inflation et l'accroissement des taxes.
- En 2019, le contexte économique ne permet pas de maintenir ce coût et contraint les élus de Cyclad à l'augmenter de 2€ par habitant.
- Cette hausse reste sur les 6 dernières années largement inférieure à l'inflation.
- Le coût du service public de gestion des déchets de Cyclad reste environ 40% moins élevé que la moyenne régionale.

## QUELS SONT LES DÉCHETS GÉRÉS PAR CYCLAD ?

Cyclad traite les déchets d'environ **230 000 habitants** de Cœur de Saintonge, Gémozac et Saintonge Viticole, Vals de Saintonge, Saintes, Aunis Sud, Aunis Atlantique et l'île de Ré.

Plus de la moitié des apports se font en déchetteries.

\* tonnes ci-contre collectées sur les territoires qui adhèrent à toutes les compétences : Cœur de Saintonge, Gémozac et Saintonge Viticole, Vals de Saintonge, Aunis Sud et Aunis Atlantique soit environ 150 000 habitants



## POURQUOI LE TRI PERMET DE MAÎTRISER LES COÛTS ?

Chaque tonne de déchets triée coûte en moyenne 10 fois moins cher à la collectivité (et donc à l'habitant) que la tonne d'ordures ménagères ou de tout venant non trié. Le geste de tri est bien installé sur le territoire de Cyclad, c'est pourquoi le coût du service est en moyenne **40% moins élevé** que la moyenne régionale.

Le tri est un geste simple et efficace pour préserver l'environnement et maîtriser l'augmentation des coûts. Mais malgré les efforts de tous, l'augmentation des taxes, des coûts de traitement ou l'instabilité du marché de la vente des matériaux contribuent à une augmentation des coûts qui seraient **30% plus élevés sans le tri**.



# Cyclad 2 euros supplémentaires par habitant



## En déchetterie



► Sans le tri le coût serait 30% plus élevé



## DES TAXES MAIS QUELLES TAXES POUR NOS DÉCHETS ?

Les déchets non triés sont source de pollution. C'est pourquoi, sur chaque tonne de déchets, s'applique la Taxe Générale sur les Activités Polluantes ou TGAP perçue par l'État.

Cette taxe a été créée en 2000 et son montant est révisé par l'État chaque année. Elle ne cesse d'augmenter pour inciter au tri, au recyclage et à la réduction des déchets.

► En 2025 : 1,9 millions d'euros de TGAP supplémentaire à verser à l'État.

En 2018, la TGAP était de 16€ par tonne. Elle est programmée à 65€ par tonne en 2025. C'est une taxe qui augmente de plus de 300% et qui représentera en 2025 un coût de 8,30€ de plus par habitant. Si en 2019, cette augmentation ne représente que 30 000€ de dépenses supplémentaires pour Cyclad ce sera en 2025 1,9 millions d'euros que nous devrons collectivement reverser à l'État. **Renforcer le tri reste le seul moyen de limiter cette hausse.**

## DES COÛTS DE TRAITEMENT DE PLUS EN PLUS ÉLEVÉS

- Pour inciter au tri et au recyclage, l'État réduit les capacités de traitement des centres d'enfouissement (décharges) et des unités d'incinération des déchets.
- Cela entraîne automatiquement une hausse des coûts de traitement pour tout ce qui n'est pas recyclable : les ordures ménagères et le tout venant de déchetterie.



Pour les 64 000 tonnes produites sur le territoire de Cyclad chaque année, l'augmentation est estimée à presque 10% du coût de traitement soit environ 265 000€ de dépenses supplémentaires.

## UN MARCHÉ DE REVENTE DES MATÉRIAUX INSTABLE

- La participation des habitants finance moins de 60% du service public de gestion des déchets. Le reste provient des aides au recyclage et de la vente des matériaux (plastiques et métaux principalement).
- Le marché de revente des matériaux recyclés est devenu mondial et incertain. Globalement face à la quantité de plus en plus importante de matière recyclée sur ce marché, les prix d'achat baissent, les recettes sont donc moins importantes.



Ces recettes représentent environ 9% du budget de Cyclad. L'impact de la baisse des prix des matériaux est estimé à environ 130 000€.

# Des nouvelles de la Communauté de Commune

## En lien direct avec la population bernaysienne : Le transport scolaire

Le ramassage scolaire des élèves de l'école était depuis deux années réalisé par la région Nouvelle Aquitaine. Cette dernière finançait le coût de ce service pour les élèves résidant à plus de trois kilomètres de l'école. Pour les autres, résidant à moins de trois kilomètres, c'est la Communauté de Communes des Vals de Saintonge qui réglait la facture, soit une participation fixe à laquelle s'ajoutait la somme de 65 € par élèves. Les familles en payait une part en achetant le titre de transport adéquat (45 €).

Pour la rentrée prochaine les cartes sont redistribuées, nous entrons dans une nouvelle ère ou plutôt régressons; La Communauté de communes renonce à poursuivre cette mission. La loi n'impose pas le ramassage pour les élèves résidant à moins de trois kilomètres de leur école. Or, pour Bernay-Saint-Martin, l'ensemble de nos villages est concerné par cette distance règlementaire. Les anciens de la commune se souviennent du petit bus que conduisait Hubert qui passait chercher nos enfants le matin et les raccompagnait le soir. Nous voilà revenus au point de départ ! Si nous souhaitons que perdure cette prise en charge, c'est dorénavant à la commune de l'assurer. C'est le choix voté par le Conseil Municipal. Nous devenons donc « Autorité Organisatrice de 2<sup>nd</sup> rang », sous la tutelle de la Région après avoir signé une convention car, elle seule a la compétence pour réaliser des transports. Elle nous la délègue donc localement.

Pour la rentrée 2019, nous sommes pris de court pour préparer cette nouvelle mission. C'est un bus (de la Région !) qui passera et la collectivité le règlera, déduction faite de la participation familiale. Evidemment, dans le même temps, le coût de la prestation a doublé par rapport à l'an dernier. Elle saute de 100 € à 195 € par élève. La commune en financera 165 €, le reste correspondant à la part familiale, soit 30 € cette année.

Deux boucles différentes sont envisagées afin de ne pas générer des temps de transports trop long pour les enfants.



Nous envisageons d'autres formules pour la rentrée 2020 afin de faire découvrir des mobilités différentes aux élèves.

## Et ailleurs ?



Les gros investissements votés par le Conseil Communautaire pour les 2 années à venir sont :

- **Un cinéma multiplexe** de trois salles à Saint-Jean-d'Angély,
- Une belle rénovation de la piscine à Saint -Savinien—Le Mung,
- Réaménagement et extension du foyer rural de Beauvais sur Matha pour la création d'un Dojo Intercommunal.



La maquette du cinéma, place du champ de foire à Saint Jean d'Angély

## Enfin une Mutuelle Communale !

La Commission Communale d'Action Sociale a reçu le 3 mai M. Stéphane Auboyer invité à présenter le dispositif « Ma Commune, ma Santé ».

Le coût des dépenses médicales est un vrai sujet de préoccupation pour bon nombre de concitoyens. Certains se privent d'une Mutuelle pour des raisons financières ou choisissent une couverture minimum, les non-salariés en particulier, retraités, chômeurs ou sans emploi.

Depuis plusieurs mois le Centre Communal d'Action Sociale travaille afin de pouvoir proposer aux habitants de la commune une Mutuelle à tarif avantageux avec de réelles économies à la clé. Après avoir consulté les tarifs de deux sociétés privées, nous avons rencontré une mutuelle associative, ACTIOM.

L'association ACTIOM « Actions de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat » est une association d'assurés loi 1901, totalement indépendante.

Son rôle est de représenter et de défendre les intérêts de tous ses adhérents face aux assureurs et mutuelles, afin de négocier et obtenir les meilleures conditions : garanties options, tarifs, services & avantages, partenaires...

Née de la volonté d'élus locaux de favoriser l'accès aux soins de santé pour leurs administrés, **Ma Commune Ma Santé** est la réponse adaptée, déjà déployée sur des centaines de communes partout en France.

Ce dispositif clé en main est destiné à toutes les communes . Il s'adresse aux communes soucieuses de l'accès aux soins de santé de leurs administrés, qui se mobilisent et qui souhaitent apporter une réponse durable, citoyenne et solidaire au sein de leur commune, au travers d'une démarche d'action sociale.

Nous vous proposons donc les services de l'association Actiom afin de bénéficier de **Ma Commune Ma Santé**, une solution santé mutualisée, adaptée aux besoins et aux budgets de chacun, personnalisée et adaptée aux besoins de chacun.

5 « Contrats Groupe », et jusqu'à 12 niveaux de garanties, seront proposés pour répondre aux attentes de chacun, avec des solutions personnalisées et des tarifs mutualisés.

1ère étape : une réunion d'information sera organisée prochainement.

2ème étape : des rendez-vous individualisés pour les personnes intéressées, accompagnés par le CCAS.

3ème étape : le temps de réflexion.

4ème étape : la signature du contrat si les personnes souhaitent donner suite. Bref, aucune contrainte !



# BUDGET PREVISIONNEL 2019

L'année 2019 devrait voir l'aboutissement de la plupart des projets lancés sur ce mandat. Vous allez donc retrouver les masses budgétaires correspondantes. Le Conseil Municipal a opté pour le renouvellement de matériel roulant, usagé ou non conforme à l'usage, bien qu'indispensable pour mener à bien les missions de l'équipe technique. Il s'agit du fourgon qui n'a pas satisfait aux exigences du contrôle technique et nécessiterait trop de réparations. Le tracteur également, utilisé essentiellement pour le broyage des bords de voies communales, le passage de l'élagueur pour la taille des haies. Nous nous équipons d'un broyeur de végétaux puisque Cyclad ne prête plus cet engin. Il sera accessible aux habitants sur convention.

Il nous faut également changer la chaudière de la résidence du 42 grande rue; Elle tombe régulièrement en panne et les pièces ne sont plus sur le marché. Les élus souhaitent acheter des tables rondes pour la salle polyvalente afin de créer une atmosphère plus conviviale lors des repas. L'acquisition d'une tribune pour la même salle est toujours en suspend dans l'attente d'une éventuelle subvention, sollicitée depuis deux années. Notre dossier est toujours à l'étude !

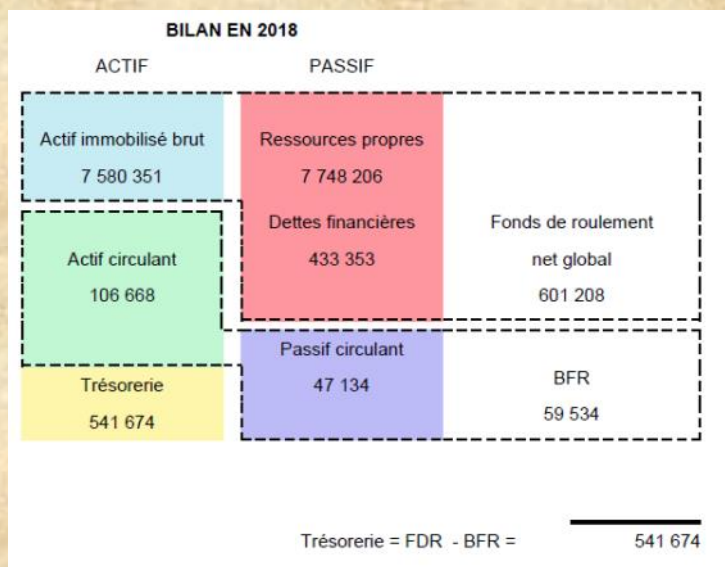
Les autres gros postes sont la voirie, l'aménagement du cimetière, l'entretien des bâtiments et leur accessibilité pour les personnes en situation de handicap. Vous remarquerez que le plan d'eau ne figure pas parmi les prévisions mais nous sommes toujours en phase d'étude technique.

L'excellente santé de notre budget nous permet d'investir sans emprunter pour l'instant et notre désendettement s'accélère. Tous les voyants sont au vert !

**Le prévisionnel 2019** est donc préparé sans recours à l'emprunt bien que les taux soient au plus bas.

## Pourquoi ?

Malheureusement, quand la santé financière d'une collectivité va bien, elle est victime de sa bonne gestion... et ses dotations se trouvent « écrêtées ». Les bons gestionnaires sont « punis » ! Cette année encore elles ont un peu diminuées, mais cette fois-ci parce que notre Fond de Roulement est important...



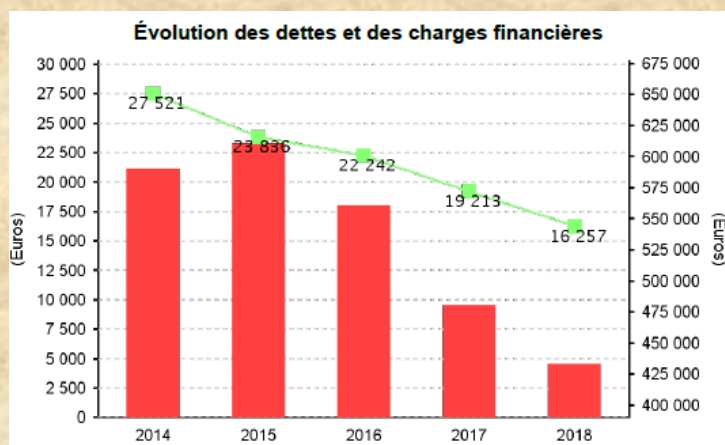
## D'où partons nous :

**Le bilan** retrace le patrimoine de la commune en fin d'exercice et permet d'appréhender la santé du budget communal.

1. La colonne de gauche, l'actif, présente la valeur du patrimoine immobilisé (terrains, bâtiments, véhicules...), les créances en cours de recouvrement, et les disponibilités.

2. Sur la 2ème colonne, le passif, figure les fonds propres de la collectivité, le résultat et les dettes.

3. En 3ème colonne nous observons l'excédent de ressources stables, le fond de roulement (601 208 €). Il doit permettre de financer les besoins en trésorerie (59 534 €). Nous sommes bien au-delà.



**Notre marge d'autofinancement**, c'est à dire le rapport entre les charges réelles de fonctionnement + remboursement de la dette de l'année et les produits réels de fonctionnement est également bien supérieure à la moyenne de référence (0,67 pour 0,941 à 1,053).

**Notre ratio de surendettement** (0,63) est deux fois supérieur à la moyenne de référence (1,23). Le délai de remboursement de la dette (emprunts) est de 1,90 années alors que l'attente des services de l'état est un délai de 7,5 à 9,8 années.

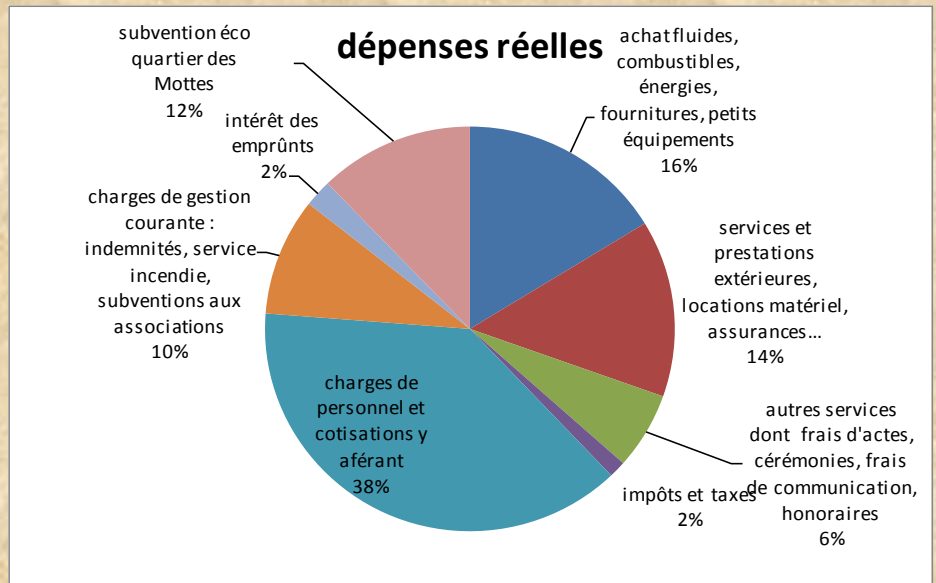
Nous pourrions donc faire face à toute urgence sans difficultés.

*NB : plus la valeur du ratio est basse, meilleur il est !*

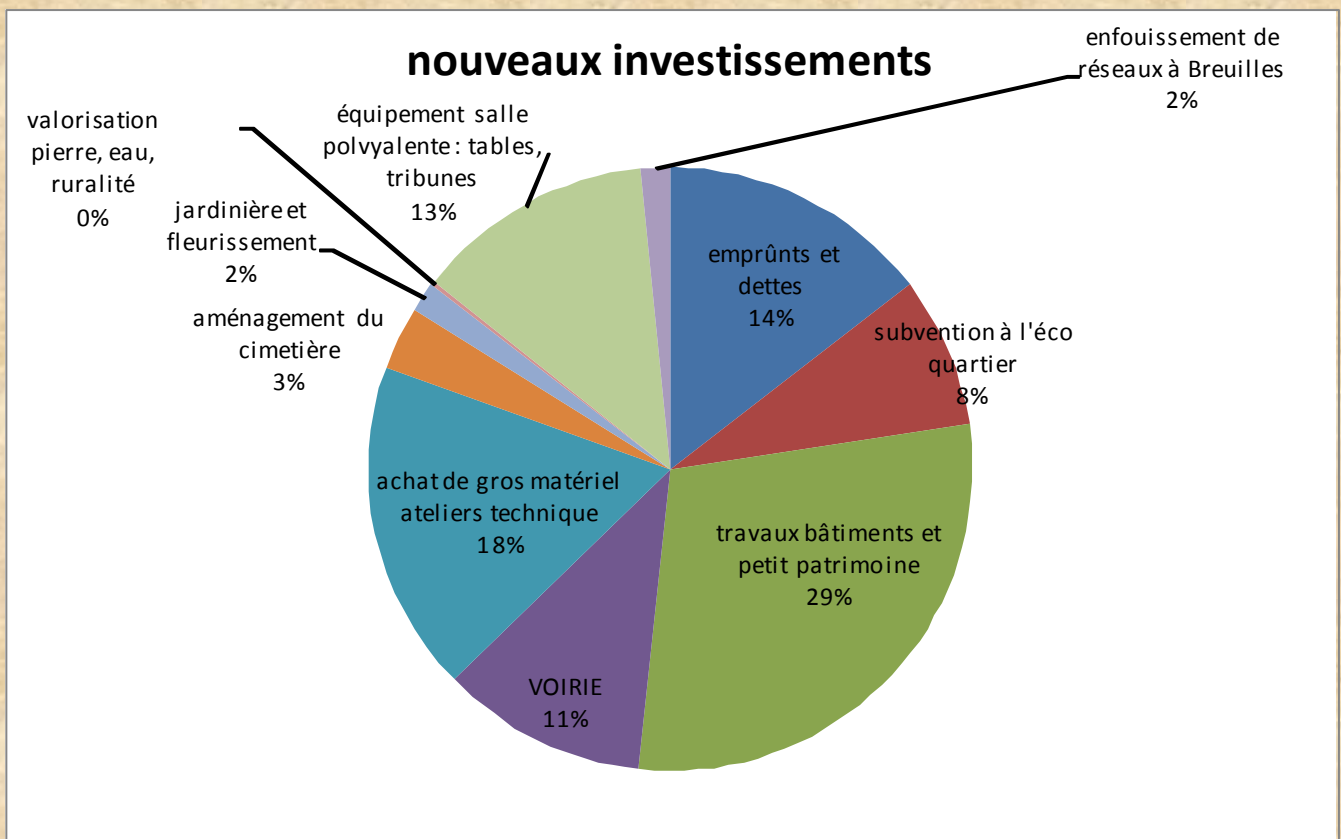
# BUDGET 2019

## Fonctionnement

Les **dépenses réelles** inscrites en prévision de **fonctionnement** ne génèrent pas de gros changements. Elles représentent **626 011 €** contre **658 388 €** prévus en 2018. L'ajustement est consécutif aux dépenses réelles constatées en fin d'exercice. Les recettes réelles sont estimées identiques à l'année précédente avec un report de l'ex-cédent 2018 de 531 622 €.



## Investissements



Les nouveaux investissements inscrits en prévision représentent **495 350 €** contre **479 465 €** prévus en 2018. Vous constaterez un gros pourcentage dévolu aux bâtiments : mise aux normes des ateliers municipaux, aménagement de la mairie, fin du programme d'accessibilité, réfection du petit patrimoine. L'aménagement du cimetière après reprise des sépultures en état d'abandon est budgété. Les recettes réelles sont estimées plus importantes que l'année précédente avec un virement de la section de fonctionnement supérieur, 590 965 € contre 482 055 € l'an dernier.

## La malterie



Bientôt, en septembre prochain la première production de malt va sortir des bâtiments de la zone artisanale de la Gare à Bernay-Saint-Martin.

Les deux responsables de l'entreprise Laurent Charrier et Vincent Feix seront aux manettes de la Malterie de l'Ouest « Première Moisson ».

Avec la très forte croissance de brasseries artisanales sur notre région, il leur paraissait évident de fournir aux micro brasseries et distilleries du territoire régional, un malt local de qualité (bio ou agriculture raisonnée).

Aujourd'hui la distribution de bière artisanale et de spiritueux s'inscrit dans une démarche de circuit court avec une logique d'approvisionnement régional du malt.

Qu'est ce que le Malt ?

Avec l'eau, le malt est l'ingrédient principal de la bière

1L de bière = 200 à 250g de malt

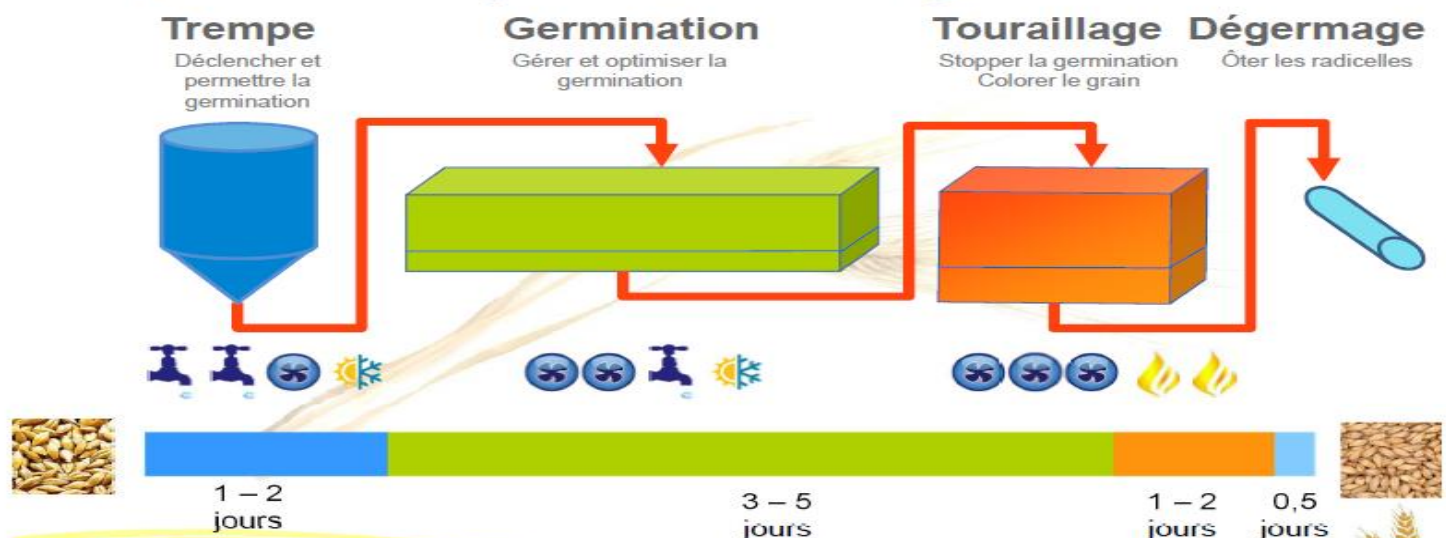
Le malt est du grain d'orge transformé par germination afin de libérer les enzymes et l'amidon qui deviendront l'alcool après fermentation .

L'orge brassicole qui pousse sur le terroir de notre région est ainsi transformé en malt.



## Comment ça se passe ?

### Qu'est ce que le Maltage ?



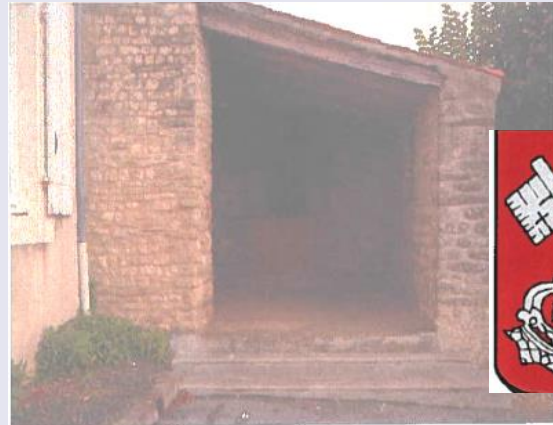
**Nous souhaitons à cette jeune entreprise pleine réussite .  
La production devrait démarrer à l'automne prochain.  
Bon malt !!!!**

# LE CHÂTEAU DE PARANÇAY



## 2- Une bâtisse et des dépendances qui ont évoluées au fil du temps.

Le four banal, le moulin, le lavoir privé, l'impasse vers le lavoir public, un patrimoine historique de qualité qui valorise tout un quartier.



Voici un espace qui sera protégé pour garantir la survie de ces témoignages de l'histoire de notre commune et en particulier du château de Parancay, vestige d'une époque où les seigneurs de Parancay érigeaient leur beau blason.

## Parancay...Parencay...selon les sources...

Un peu d'histoire pour apprécier la qualité des lieux.

### 1- D'illustres personnages y ont vécu !

Très ancienne famille noble du Limousin, les De Lescours, originaire semble-t-il du Guyenne depuis 1250, ont formé plusieurs branches dont celles du Poitou, et celle de Sainctonge sous le titre de Marquis de Parencay.

La généalogie sur les seigneurs de Parancay montrent des traces dès 1443 (Marguerite, dame de Machecoul, Migré et Parancay), son fils Joachim de Coudun, puis la famille De Pocquaire, avec Bonaventure, Christophe, puis Léon de Pognac.

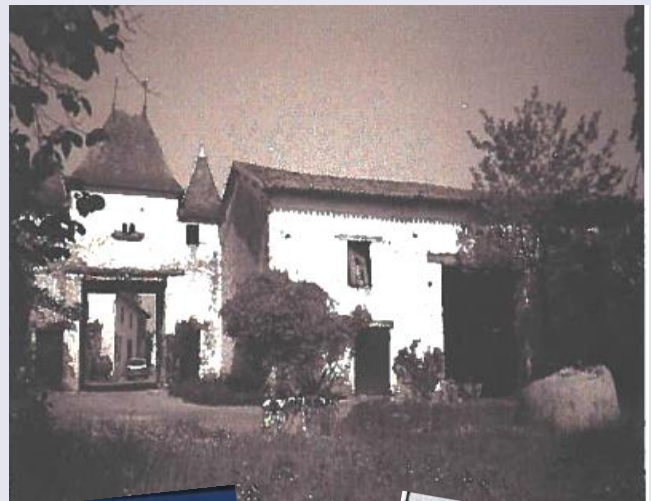
Ensuite, l'observation des lignées des trois générations connues, permet de repérer :

- **Isaac de Lescours**, chevalier, baron de Nieul , seigneur de Parancay et de Machecou !

- **Louis (ou Léon)** seigneur d'Ecoyeux, Parancay et Machecou (paroisse de Puyrolland).

- Seigneur d'Oradour sur Glane, de Puygaillard, Livenne, Parancay et Machecou, **Armand de Lescours**, son cousin germain, né vers 1627 est décédé à Parancay en septembre 1703, âgés de 76 ans. Il fut inhumé dans l'église de Puyrolland.

Sur cette ancienne vue du porche on distingue deux girouettes ouvragées, toujours existantes. Le linteau en bois protégé par un lamier et les deux trous à pigeons avec la pierre d'envol. Les deux tours de guet, de chaque côté , au toit conique orné d'un épi de faitage se dresse vers le ciel encore de nos jours. A la fin du 19<sup>ème</sup> siècle une magnifique demeure fut construite après la destruction du château.



## Des poètes en herbe



Exposition des œuvres des élèves de l'école maternelle et primaire du RPI de Bernay Saint Martin/Courant/Migré/Saint Félix à la bibliothèque de Bernay Saint Martin.

C'est un très joli cru, cette année, que cette participation de l'école au Printemps des Poètes dont le thème était « la beauté ».

De la maternelle au cm2, sous la houlette bienveillante de leurs professeurs des écoles, tous les élèves ont participé et se sont pris au jeu de célébrer la Beauté, à travers les yeux des ce1.ce2, en mettant en valeur un monument historique, une chanson, un tableau, fruit du travail des élèves sur le thème « une œuvre, un jour ».

Venez à la bibliothèque et vous verrez des poèmes en forme d'ani-

maux, des bouquets de fleurs dont les pétales sont des odes à la nature ou encore des aikus tendres ou drôles.

Par exemple : La Pomme de Nathan

« Avant, j'avais une pomme et j'ai croqué dans la pomme,  
Et je suis tombé dans les pommes.  
J'ai vu un ver qui m'a mangé ma pomme  
Il est tombé dans les pommes. »

À la question qu'est-ce que la beauté ?

« C'est caresser un lapin tout doux,  
Entendre un oiseau,  
Sentir une fraise »

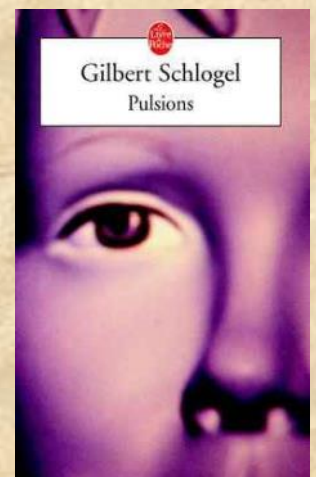
### **PULSIONS** de Gilbert SCHLOGEL

Né à Paris en 1932 où il fait des études de chirurgie, Gilbert Schlogel prend sa retraite en 1992 pour se consacrer à l'écriture de romans policiers. Auteur d'une vingtaine de romans il reçoit en 1995 le prix du Quai des Orfèvres pour *Rage de flic*.

Dans *Pulsions* (écrit en 2001) roman largement inspiré de faits divers, il nous raconte la descente aux enfers d'un professeur faussement accusé par deux élèves de sa classe d'harçèlement sexuel. Dans ce thriller l'auteur exploite le sujet de la pédophilie pour alimenter le suspense. Traqué, ce professeur devenu un fugitif se met à collecter toutes les informations scientifiques sur la déviance sexuelle. Il révèle, avec lucidité, l'ambiguïté d'une société face aux déviances sexuelles qu'elle ne sait, le plus souvent, ni déceler, ni traiter.

Une intrigue, taillée au cordeau avec une précision toute chirurgicale, qui maintient le lecteur sous tension chapitre après chapitre. La tension est telle qu'il est difficile de lâcher ce livre car on a hâte d'en connaître le dénouement. Un livre qu'on avale d'une traite.

Pierre





# 1914-1918

## L'HOMMAGE DE BERNAY ET DE SAINT-MARTIN A SES ENFANTS MORTS POUR LA FRANCE

### EXPOSITION

### du 9 au 13 Nov. 2019

Salle Polyvalente de Bernay-St Martin (17330)



### APPEL À TOUTES LES FAMILLES DE BERNAY-SAINT-MARTIN ET DE SES HAMEAUX.

Chaque année, à l'occasion des commémorations du 11 Novembre célébrant l'Armistice de 1918, quelques habitants sensibles au Devoir de Mémoire, viennent au pieds des monuments aux morts, rendre un hommage aux soldats Morts pour la France pendant la Grande Guerre.

Pendant ce que l'on nomme; « L'Appel aux Morts », 35 noms pour Bernay et 14 noms pour Saint-Martin-de-la-Coudre sont cités cérémonieusement dans un silence révérencieux. Tour à tour les patronymes égrainés reçoivent en réponse de l'assemblée présente, un solennel; « Mort pour la France ! ».

3 à 5 générations sont passées depuis l'Armistice de 1918, et cet écho "Mort pour la France" bien que résonnant avec respect, celui-ci reste sans véritable émoi par le fait qu'aucune des personnes présentes, n'ont connu ces hommes. La plupart de leurs descendants n'en conserve qu'une image imprécise au travers des souvenirs de famille et parfois de quelques photos jaunies rescapées des affres du temps.

Qui sont ces 49 hommes ?

Que faisaient-ils avant la guerre?

Quels ont été leurs parcours de Guerre ?

Où et dans quelles circonstance sont-ils morts pour la France ?

Les premiers partis dès la mobilisation générale du 1<sup>er</sup> Aout 1914, ont vécu l'enfer des batailles de La Marne, de la Somme, de la Course à la mer, de Verdun. Plus tard d'autres ont pris la mer pour rejoindre les Dardanelles qu'ils n'ont jamais atteint à cause d'un sous-marin Allemand croisé en Méditerranée. Certains ont vécu l'apocalypse de Douaumont, du plateau de Vauclerc, de Vaux et des grandes batailles qu'une poignée d'officiers de haut-rang vaniteux, planqués à l'arrière, ont déclenchées comme l'ont décidé une partie

d'échec.

Quelques-uns des soldats de Bernay sont revenus s'éteindre dans leur lit, après avoir contracté des maladies en service. Ils ont malgré tout vécu la moiteur nauséabonde des tranchées.

Alors, et bien que les commémorations du centenaire de 1914-1918 soient maintenant derrière nous, j'ai pris l'initiative de retracer le parcours de ces hommes morts aux combats, méritants de renaître dans nos esprits pour quelques temps encore. Faire au mieux de mes recherches pour les situer dans les batailles ou les contextes

des batailles qui les ont emportés. C'est donc en partenariat avec la Mairie, les Archives Départementales et l'association « Bien Vivre à Bernay-St Martin », que j'aurai le plaisir de proposer aux habitants de Bernay-Saint Martin, du 9 au 13 Novembre 2019, une exposition présentant chaque homme de notre commune, mort pour la liberté de notre pays.

Le but n'est pas de discréditer l'Armée ou la Guerre, et encore moins d'en faire leur gloire, mais je souhaite simplement à travers ma passion de la généalogie et de l'Histoire des Familles, raviver le souvenir de ses hommes contraints et forcés d'y partir, pour ne pas en revenir. Faire en sorte que, lorsque vous viendrez aux commémorations futures, vous puissiez mettre un visage, une histoire, un destin sur ces noms, avant qu'ils ne s'effacent à nouveau, petit à petit dans l'oubli du temps qui passe.

Pour cela j'ai besoin de vous dès maintenant et fais appel à toutes les familles concernées par leur ancêtre tomber au Champ d'Honneur et cité sur les monuments de Bernay et de Saint Martin.

Je suis à la recherche **principalement des photos de chaque soldats** et de tous documents militaires (livret) ou civils, de tous témoignages les concernant. D'objets, vêtements et autres équipements militaires qu'ils ont pu rapporter du front pendant leurs permissions, et qui ont été transmis aux générations d'après-guerre. Si 49 hommes y ont laissé leur vie, d'autres sont revenus de ce terrible conflit. Peut-être que les descendants des survivants, ont conservé de précieux objets et documents dont je suis à la recherche !?

**Un prêt le temps de scanner les documents. Tout matériel confié sera restitué intact après enregistrement et présentation.**

Si vous le pouvez, merci de bien vouloir me confier des originaux, car les photocopies sont inexploitable à scanner.

Vous pouvez me contacter et/ou déposer vos documents et archives à la Mairie ou bien me contacter directement au 06.19.93.48.61

ou par e.mail : [baudry.claude@orange.fr](mailto:baudry.claude@orange.fr)

Par avance Merci. Claude .Baudry

#### Saint Martin de la Coudre

ALLEAU Remy	ROUJE Albert
JOUNIN Abel	RISTORS Eugène
BERNARD GermainEr	RAYNAUD Pierre
FORT Ernest	BOUTY Adrien
GIBAUD Louis	GAUTIER Emilien
VIAUD Hector	COSSET Louis Fer
THOUARD Albert	RENOUX Jules

#### Bernay

CRIMAUD FELIX	PEPIN MARCEL
LAGRANCE ROBERT	RENOUX ABEL
MAIRE GABRIEL	ROUALLT THEODORE
MAIRE GEORGES	SECUY MAXIME
MARCHAND ALCOISE	SOUARD STANISLAS
MARCOU FERDINAND	VILLENEUVE CASIMIR
MARTIN GUSTAVE	GUERRE 1890 1895
MECHAIN AUGUSTE	CANTINAUD FERNAND
MONATE EDOUARD	COSSET PIERRE
	GARLARD LUCIEN
	DUFORD GEORGES
BAFOL DOLAIRE	CLERCEAU ALEXIS
BAFOL VICTORIN	CIVIER ANDRE
BALLON GASTON	CORBINEAU BEN
BRANCER OCTAVE	COURCELLE PIERRE
CANTINEAU MARCEL	FOURCHAUD ENLIEU
CAZEUX JEAN	CATINEAU GEORGES
CHAUVIN OCTAVE	CHAUDEAU CONSTANT
CHATAGNEAU MAXIME	GERMAUD EDOUARD
CHOLLET ALFRED	GRAUDEAU VICTOR



## Assemblée générale

Présents : Nathalie Renaud, Joël Ducorroy, Marie-Michèle Bacceli, Philippe Godineau, Steve Trotter, Anne Fadheuil-Ducol, Angélo Lionello, Martine Scalbert, Pierrette Lisabois.



1) La présidente Nathalie Renaud nous a fait part de son appréciation du fonctionnement de la saison écoulée. Elle a appréciée la qualité d'accueil des artistes par l'équipe, le respect des engagements de chacun des membres de l'équipe et la bonne ambiance entre tous les acteurs de l'association des Dimanches de Bernay. Les points sur lesquels nous devons nous améliorer sont la communication autour de nos spectacles, l'élargissement du public et la synergie avec d'autres lieux de spectacles proches géographiquement. Enfin, il semble important de maintenir la ligne définie il y a un an : Éclectisme, qualité, performance.



2) Le secrétaire, Philippe Godineau, donne les chiffres de la fréquentation de nos spectacles. Il est à noter que deux spectacles ont été annulés ; le premier (Nom de Dieu) pour cause de blessure d' Agnès Brion, l'actrice ; et le deuxième (dernier de la programmation) faute de moyens financiers. Les spectacles des mois de janvier, février et mars ont attiré plus de monde, comme si notre notoriété avait mis un peu de temps à s'installer localement.



3) La trésorière, Marie-Michèle Baccelli, présente les comptes de la saison 2018-2019, qui se soldent par un léger déficit. La saison 2019-2020 démarre donc avec la subvention municipale de 2000€, qui devrait être versée au mois de juin. Nous en remercions l'équipe municipale. Quitus est donné aux trois compte rendus à l'unanimité.

4) Election du bureau : Suite aux démissions de leurs postes respectifs, annoncées précédemment par Nathalie Renaud et Philippe Godineau, un nouveau bureau doit être élu. Marie-Michèle Baccelli est prête pour continuer à assumer le rôle de trésorière. Anne Fadheuil-Ducol se présente pour le poste de secrétaire Joël Ducorroy se propose pour présider l'association. Le nouveau bureau, ainsi constitué, est élu à l'unanimité.

5) La prochaine programmation ne doit plus tarder à se mettre en place. Pour cela, il faut récupérer le planning d'occupation de la salle à la mairie et contacter les artistes. De nombreuses propositions de spectacles sont avancées : - Yuko Hirota - Nom de Dieu d'Agnès Brion - Une troupe locale de théâtre jeune - Un Quartet issu de la philharmonie des Vals de Saintonge - Melvin dans les nuages - Michel Boudaud - Une soirée poésie dans le cadre du « printemps des poètes » - Alain Sourigues, Auteur compositeur, interprète, chansons françaises et humour - Et toujours une scène ouverte, mais en début de saison. Pour finaliser ce programme, une réunion est prévue le 19 juin à 14h30.

# Ça s'est passé dans notre commune



Une prestation de haute volée de l' Orchestre symphonique des Vals de Saintonge devant plus de 150 personnes conquises par tant de maestria



La scène ouverte a clôturé la saison des dimanches de Bernay entre musique , humour et cithare



## Les fêtes des voisins



Les habitants de Parancay/La Bournigale, se sont retrouvés à une vingtaine, samedi 22 juillet, pour partager un repas tiré du sac. Chacun avait apporté couverts, boissons et préparations culinaires maison à faire découvrir au voisinage. Cette soirée a été l'occasion de faire plus amples connaissances avec ses nouveaux et futurs voisins. Rendez-vous l'année prochaine.

Comme d'habitude, nous manquons d'habitants.... Pas disponibles, manquant de motivation ou pas intéressés.... Mais ceci ne nous a pas empêché de passer un bon moment en toute convivialité !!! A l'année prochaine !!!



Soirée des voisins du 24 mai à BERNAY.

### Breuilles



Voici le commentaire de Julie-Ann et David ,qui résume bien cette fête des voisins à Breuilles!!!!

« Notre dernière soirée à Breuilles était mémorable. La fête des Voisins. C'était notre première fois, et nous sommes venus avec un plat, une bouteille de rose et très peu de français! Nous avons apprécié rencontrer nos voisins et nous nous sommes sentis les bienvenus. Nous avons vraiment apprécié la nourriture délicieuse - le pineau fait maison, les moules, la farce du poitevin. La soirée était très conviviale!..... Nous souhaitons seulement pouvoir rester plus longtemps. La soirée était très conviviale. A la prochaine fois! »

« Une belle journée qui voit cette année encore des représentants de chaque village invités à cette réunion sympathique.

Chacun apportant sa pitance en quantité suffisante pour que chacun puisse partager les plats entre voisins. Quelques absents cette année que nous avons regrettés, mais ce n'est que partie remise, ils seront là l'an prochain, car sans nulle doute nous serons à nouveau tous réunis, sur ce magnifique petit coin qu'est l'aire de Sauvaget.»



# Printemps des arts et des artisans

*Bravo à tous nos artistes et artisans . Cette première manifestation a été une très belle réussite. Environ une centaine de visiteurs avec un flux continu matin et après-midi, de bons contacts entre les artistes présents, l'espace de la salle bien rempli, les visiteurs très intéressés par les démonstrations aux différents stands.*



*Les peintures d'Armelle*



*Les peintures de Cécile et Thomas*



*La reliure avec Joëlle*



*Le vitrail avec Claudine*



*Chrystelle au travail du cuir*



*La forge avec Benoît*



*Nicole et la tapisserie*



*L'atelier arts plastiques*



*Claude et Gérard à la photo*

**Rendez-vous pour la 2ème édition le 3 mai 2020**

## **Vrrroummmm!!!! Frissons sur la piste**

Les habitants ont constaté depuis quelques semaines, à côté du terrain de BMX, l'installation de structures en bois, de grands tapis en herbe synthétique....

**Une nouvelle association « Mini Racing 79 », section TT 1/10<sup>ème</sup> Electrique Bernay-Saint-Martin s'est installée voici quelques mois sur notre commune. Le Mini Racing 79 est une association qui a pour vocation la pratique du modélisme automobile radio-commandé. Affiliée à la Fédération de Voiture Radiocommandée (FVRC), l'association permet à ses membres de participer à divers évènements dans toute la France.**



Le rôle du club ne s'arrête pas là, puisqu'il organise chaque année, des manifestations allant de la course de démonstration à la manche de championnat régional.

Les disciplines de prédilection du Mini Racing 79 sont la voiture RC tout terrain et piste électrique à l'échelle 1/10<sup>ème</sup>. Le club compte actuellement une trentaine d'adhérents pratiquant en majorité le Tout Terrain (TT) 1/10<sup>ème</sup> électrique et les pilotes du club participent à des compétitions de niveau régional et national.



Sollicité par le club, la municipalité a mis à sa disposition ce terrain pour leur permettre d'assouvir leur passion en plein air. Les membres du club sont à pied d'œuvre depuis quelque temps pour la mise en place d'un revêtement synthétique, d'obstacles en bois, de balisage avec des tuyaux remplis de sable et d'un podium en hauteur pour le pilotage des voitures radiocommandées.

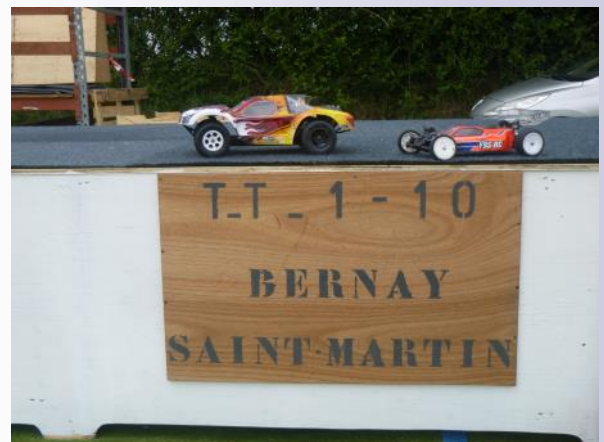
**Deux ou quatre roues motrices, petites ou grosses roues, il y en a pour tous les goûts. Ses pratiquants ont, en effet, le choix parmi les buggies à 2 roues motrices, les buggies à 4 roues**

**motrices et des voitures de type Truck et Short Course à 2 roues motrices.**

Des moteurs de plus en plus puissants avec des vitesses de pointe impressionnantes liés à des batteries qui offrent une autonomie de roulage accru donnent du plaisir encore plus grand aux pratiquants de tout âge.

Le TT 1/10<sup>ème</sup> Electrique constitue sans aucun doute le choix idéal pour les pilotes désireux de faire leurs premiers pas dans le modélisme automobile radio-commandé. Aussi est-ce pour cette raison que cette discipline s'adresse aussi tout particulièrement aux plus jeunes, (garçons et filles) à partir de 6 ans.

**L'occasion sera belle lors de la fête nationale du 14 juillet de découvrir cette activité, de faire un tour de piste et de discuter mécanique, motorisation, équipement avec les membres du Mini Racing 79.**



## HORIZONTALEMENT

- A Manque de courage.
- B Dévie la lumière.
- C Prénom.
- D Accompagne la banane.
- E Palmier nain.
- F Jean irlandais. Sans voix.
- G Pièce noble en forme d'équerre.
- H Sans opposition. Rôle sans fin.
- I Argot ibérique.
- J Interprétations d' un texte

## VERTICALEMENT

- 1 Intuition.
- 2 Article. Constante en physique.
- 3 Grande et maigre.
- 4 Patrie d' Abraham. Préfixe. Note.
- 5 Perce oreilles.
- 6 Ruban gris. Département.
- 7 Moi. Ruban parisien. Démonstratif.
- 8 Transvaseras.
- 9 Mémoire audiovisuelle. Article arabe.
- 10 Maintient l'écartement.

## DIVERTISSEMENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B										
C		■		■		■				
D						■	■		■	
E										
F				■					■	
G									■	
H						■				
I		■		■		■				
J									■	

## SOLUTION BULLETIN N°15

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A	J	O	B	A	R	D	E	R	I	E
B	A	M	O	D	I	A	T	E	U	R
C	R	I	L	S	A	N	■	A	L	E
D	N	C	■	O	■	G	O	L	E	M
E	I	R	T	R	U	E	M	■	S	I
F	C	O	■	B	■	R	E	G	■	T
G	O	N	S	A	G	E	R	■	B	I
H	T	■	U	N	A	U	■	C	O	Q
I	O	M	E	T	■	S	C	E	A	U
J	N	I	Z	E	R	E	■	I	S	E

## Fête de la musique



Les Spice Girls



Les parents d'élèves



DJ EVAN

Sous les sunlights des tropiques, des solos , des duos , des trios et plus avec notre DJ Evan aux manettes . Une soirée de karaoké en toute décontraction avec une équipe des parents d' élèves aussi dynamique devant le micro qu' à la buvette ou à la plancha\*. C' est extra !!!!

FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET

FÊTE NATIONALE

Bernay Saint Martin



APRÈS-MIDI POUR TOUS LES ÂGES **FEUX D'ARTIFICES**  
CONFECTION DE LAMPIONS ET DÉFILÉ DANS LES RUES DE BERNAY  
**TOURNOI DE PÉTANQUE TENNIS BALLON**  
CERF-VOLANTS **PALET JEUX D'ORIENTATION**  
**COURSE DE SACS TIR À LA CORDE**  
**BUVETTE REPAS RÉPUBLICAIN**  
DÉMONSTRATION DE COURSES DE VOITURES MINIATURES AVEC LE MINI RACING 79  
**À PARTIR DE 14H00 ET JUSQU'AU BOUT DE LA NUIT**



## NUMEROS UTILES

<b>ECOLE</b>	<b>05.46.33.86.66</b>
<b>BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE</b>	<b>05.46.33.36.13</b>
<b>AGENCE POSTALE</b>	<b>05.46.33.83.40</b>
<b>MEDECIN</b>	
<i>Dr AUCHER Christophe - Parançaÿ</i>	<b>05.46.33.83.46</b>
<b>INFIRMIERS</b>	
<i>Cabinet BAROTIN-NAU-KAPUSTIK</i>	<b>05.46.33.97.56</b>
<b>OSTEOPATHE</b>	
<i>Cabinet Marion Moindreau</i>	<b>09.81.23.72.51</b>
<b>PHARMACIE</b>	
<i>Pharmacie MAZZARA</i>	<b>05.46.33.98.16</b>
<b>URGENCES</b>	
<b>SAMU</b>	<b>15</b>
<b>POLICE SECOURS</b>	<b>17</b>
<b>POMPIERS</b>	<b>18</b>
<b>ALLO ENFANCE MALTRAITEE</b>	<b>119</b>
<b>CENTRE ANTIPOISON</b>	<b>05.56.96.40.80</b>
<b>ALLO TAXI</b>	<b>06.15.97.18.51</b>

### MAIRIE DE BERNAY-SAINT-MARTIN

46 Grande Rue  
17330 - Bernay-Saint-Martin

Tél: 05.46.33.83.10

Fax: 05.46.33.83.76

E.mail : [mairie@bernaysaintmartin.fr](mailto:mairie@bernaysaintmartin.fr)

Site: <http://www.bernay-st-martin.fr/>

#### HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi: 9h00 à 12h00 - 14h00 à 18h00

Mardi, Jeudi et Vendredi: 14h à 18h00



Si vous souhaitez rencontrer madame le maire ou l'un de ses adjoints, prenez contact avec le secrétariat afin d'obtenir un rendez-vous.